

**Séance publique du 26 février 2001**

**Délibération n° 2001-6249**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Saint Priest

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin de la Pierre Blanche et appartenant à M. Girard**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision sud

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 7 février 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Il est soumis au Conseil le dossier concernant l'acquisition d'un immeuble situé en bordure "est" du chemin de Pierre Blanche à Saint Priest et appartenant à monsieur René Girard.

Il s'agit d'une parcelle de terrain de 87 mètres carrés nécessaire à l'élargissement du chemin de Pierre Blanche.

Aux termes du compromis qui est présenté, cette parcelle serait cédée au prix de 8 700 F admis par les services fiscaux ;

Vu ledit compromis ;

Vu l'avis des services fiscaux ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

**DELIBERE**

**1° - Accepte** le compromis présenté.

**2° - Autorise** monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**3° - La dépense** de 8 700 F ainsi que les frais d'actes notariés, évalués à 3 000 F, seront prélevés sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2001 - compte 211 200 - fonction 822 - opération 0499.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,